Le BLOTZ' Notes

AOÛT 2007

Chers Blotzheimoises et Blotzheimois,

Le soleil n'était pas très présent en ce début de juillet 2007 mais il l'était dans nos cœurs avec le démarrage des travaux pour cet ouvrage vital pour Blotzheim et pour toute la région frontalière, **le casino**. C'est le fruit de six années de travail ... le fruit d'un mandat tout entier ... qui se réalise.

Nous nous sommes battus, depuis 2001, pour que ce projet aboutisse et je ne cache pas ma joie de le voir, enfin, dans une phase de concrétisation et ce, en dépit des nombreuses embûches administratives et judiciaires que nous avons eues à subir.

Des esprits chagrins répètent que «le casino pourrait fonctionner depuis longtemps si on s'y était pris autrement !» Mais comment peuvent-ils se permettre de critiquer des délais effectivement trop longs mais indépendants de notre volonté, alors même qu'ils faisaient partie de ceux qui, s'opposant systématiquement à ce projet, essayaient de l'entraver par tous les moyens !

Malgré cela nous avons toujours conservé la foi pour aller de l'avant.

Et la justice nous a donné raison. En effet, la Cour de Cassation, plus haute juridiction en France, a rejeté, dans un arrêt du 3 juillet 2007, le recours de quelques expropriés qui dénonçaient la légalité de notre ordonnance d'expropriation et faisaient peser un risque sur les délais de réalisation du casino.

Et la motivation a été la même pour tous les autres projets, essentiels et structurants pour notre commune, qui nous tiennent à cœur.

Le périscolaire est une réussite, même si certains semblent encore douter de son utilité alors qu'il atteint déjà son taux de fréquentation maximal. Grâce à son emplacement au centre du village, non loin des écoles, c'est une structure adaptée et conviviale qui répond parfaitement à la demande des enfants et de leurs parents.

Le supermarché LECLERC pourra enfin voir le jour, après 4 ans de lutte, et donnera à notre commune la structure commerciale à la hauteur de ses besoins et des attentes de sa population.

L'étang de pêche a dû être «créé de toute pièce» pour ne pas léser une association motivée et dans l'expectative. Parallèlement, nous devons nous battre, contre le projet initié par l'ancienne municipalité, qui comprenait l'achat de terrains, réalisé avec les deniers publics, à un prix 20 fois plus élevé que celui estimé par les Domaines !

Tout est bataille, tout est combat. Oui, rien n'est donné. Nous vivons dans un monde complexe. Même pour les élus, il n'est pas toujours simple d'obtenir ce qu'ils souhaiteraient, du plus profond d'eux-mêmes, pour leurs concitoyens.

Mais quand la bataille est nécessaire, quand elle sert une juste cause, qu'elle permet d'accéder à une meilleure qualité de vie, de développer l'économie , de créer des emplois et des richesses pour vous tous, à ce moment-là, je me dis qu'elle vaut la peine d'être menée !

Votre maire,
Jean-Paul MEYER

DER BÜRGERMEISTER HAT DAS WORT...

Werte Mitbürgerinnen und Mitbürger von Blotzheim !

Die Sonne schien zwar eher spärlich an diesem Julianfang und trotzdem herrschte Sonnenschein in unseren Herzen mit der Eröffnung der Baustelle für jene nicht nur für Blotzheim aber auch für die Grenzgegend lebenswichtige Ausstattung : **das Casino**. Eine sechsjährige, ja eine sich über meine ganze Amtszeit erstreckende Arbeit hat endlich Früchte getragen: unser Wunsch ist der Verwirklichung nahe.

Wir haben uns seit 2001 für dieses Projekt eingesetzt und ich möchte nicht verheimlichen, dass ich froh bin, dass es nun trotz zahlreicher administrativer und juristischer Hindernisse, die es zu bewältigen gab, endlich Form annimmt.

Verdrießliche Geister meinen immer wieder, „das Casino könnte längst in Betrieb sein, wenn anders vorgegangen wäre!" Wie können dieselben aber soweit gehen und uns Nichteinhaltung der Frist vorwerfen ? Auch wenn der Verzug schwer auf uns lasteten, stand es jedoch nicht in unserer Macht, die Fristen aufzuheben. Diese kritischen Stimmen erhoben gerade diejenigen, die sich systematisch mit allen Mitteln gegen das Projekt stellten.
Dessen ungeachtet haben wir stets an unserem Glauben festgehalten, um vorwärts zu kommen.

Und die Justiz hat uns Recht gegeben : Der Kassationshof, die höchste Revisionsinstanz in Frankreich, hat in einer gerichtlichen Entscheidung vom 3. Juli 2007 die Berufung einiger enteigneten Mitbürgern abgewiesen, die die Rechtmäßigkeit unseres Enteignungsbeschlusses beanstandet und die fristgerechte Verwirklichung des Casinos gefährdet haben.

Dieselbe Motivierung galt allen anderen notwendigen Projekten, die uns im Interesse unserer Gemeinde am Herzen liegen.

Der Kinderhort ist ein voller Erfolg, auch wenn es Leute gibt, die scheinbar an seiner Notwendigkeit zweifeln, und dies obwohl er die Aufnahmeschwelle erreicht hat. Seine Lage im Dorfkern, unweit von den Schulen, lässt ihn als angepasste gesellige Einrichtung bezeichnen, die vortrefflich den Wünschen der Kinder und der Eltern entspricht.

Nach vierjährigem Ringen wird sich der **Supermarkt LECLERC** in der Gemeinde endlich niederlassen können. Dieses Geschäft wird den Erwartungen und den Bedürfnissen unserer Bevölkerung gerecht werden.

Der Fischweiher hat von A bis Z angelegt werden müssen, um den gespannten Erwartungen einer motivierten Vereinigung gerecht zu werden. Gleichzeitig müssen wir uns immer noch gegen den eingeleiteten Plan der ehemaligen Gemeindeverwaltung wehren, der mit öffentlichen Geldern den Ankauf von Grundstücken vorsah, zu einem zwanzigfach höheren als der von dem «Service des Domaines» festgesetzten Preis.

Für alles heißt es ringen und kämpfen. Es wird einem ja nichts geschenkt. Wir leben in einer komplizierten Welt. Sogar die gewählten Volksvertreter können nicht ohne weiteres erhalten, was sie für ihre Mitbürger sehnlichst möchten.

Aber wenn es sein muss, wenn die Liebe zur gerechten Sache unser Handeln bestimmt, wenn die Lebensqualität auf dem Spiel steht, wenn die wirtschaftliche Lage verbessert werden kann, wenn es um die Schaffung neuer Arbeitsplätze und somit um Wohlstand für alle geht... dann sag ich mir, dass es sich wirklich lohnt weiter zu kämpfen !

Ihr Bürgermeister
Jean-Paul MEYER

BUDGET 2007

L'année 2007 est une année tournée vers l'avenir avec l'aboutissement effectif de projets majeurs initiés de longue date par la municipalité, qui permettent aujourd'hui de constater les premières retombées des investissements essentiels pour une redynamisation économique et sociale de la commune, tout en s'inscrivant dans la continuité des engagements pris jusqu'à ce jour. A ce titre, il était et reste essentiel que la municipalité maintienne une intervention forte dans le domaine économique pour favoriser le dynamisme du territoire et donc de l'emploi pour la population de Blotzheim.

La situation budgétaire et financière de la ville s'est améliorée ces deux dernières années malgré la réalisation de nombreux programmes de travaux et d'investissements et peut à ce jour être qualifiée de saine. L'avenir très prometteur autorise de ce fait la mise en place d'une stratégie d'anticipation sur les résultats à venir.
Dès lors, et en dépit d'un contexte financier difficile, du fait du désengagement récurrent de l'Etat, de la hausse du coût de l'énergie et de l'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt, l'intégration de toutes ces perspectives positives et encourageantes pour l'avenir permet à la commune une diminution de l'ensemble des taux d'imposition de 10 % en faveur des contribuables blotzheimois et des entreprises locales déjà en place ou celles à venir. A noter que pour ce qui concerne plus particulièrement la taxe professionnelle, sa baisse de 10 % ajoutée au fait que ce taux n'avait pas subi la hausse décidée en 2004 démontre une volonté de soutien des entreprises locales et l'espoir d'en attirer de nouvelles.

Par-delà cette intervention forte dans la vie publique, c'est essentiellement dans le domaine du développement économique et de la qualité de vie que portent résolument les efforts de la municipalité en 2007.

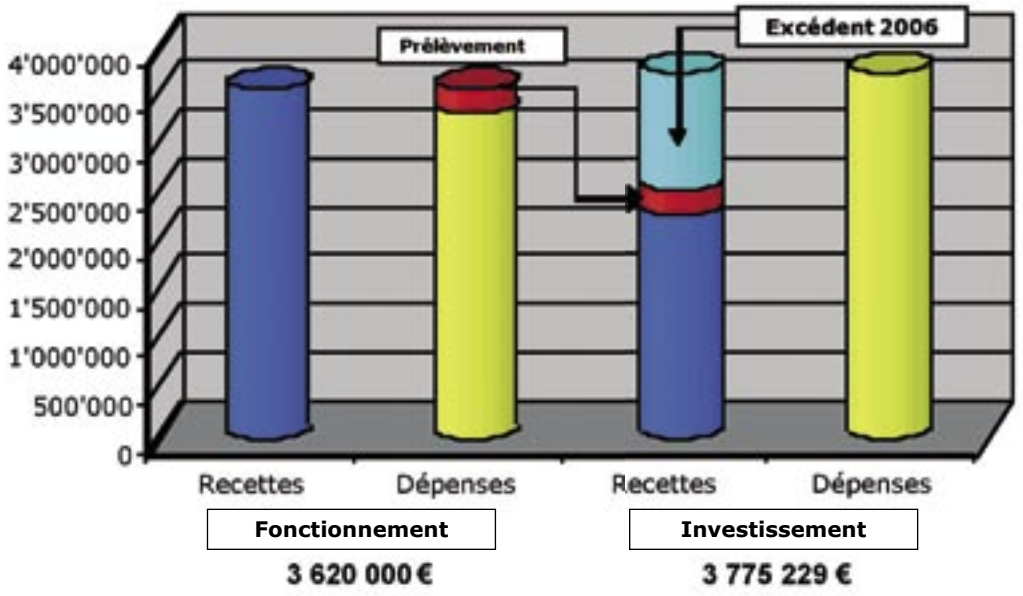

L'année 2007 permettra de concrétiser d'importantes opérations d'investissements jusqu'alors à l'étude, pour une enveloppe financière globale de 3 775 229 € (reports 2006 inclus). En effet, la ville saisit l'opportunité du dynamisme économique inhérent à l'implantation du casino dans la partie Sud du ban communal pour se doter en contrebas d'une zone d'activités dite «KLOSTERMATTEN» dont l'aménagement sur 4 lots maximum est à prévoir dans le cadre d'une viabilisation du site pour un montant global estimatif de 336 240 €.

L'accès sécurisé à cette zone relève en outre de l'aménagement du carrefour giratoire sur la RD201, prévu à l'origine pour desservir notamment le casino et dont la réalisation, décidée en conseil municipal de juin 2006, s'élève à 450 000 € (dont 200 000 € au titre de la participation du groupe BARRIERE).

En section d'investissement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 3 775 229 €.

Dépenses d'investissement:

Le très gros chantier relatif au programme de voirie 2007, pour un montant estimatif de **669 000 €** (honoraires compris) comprend la mise en enrobé avec collecte et infiltration des eaux pluviales de la chaussée du quartier Monteverdi et de la rue des Etangs (ainsi que l'impasse), la création de puits perdus, la mise en enrobé d'une partie du parking du Foyer Saint-Léger, l'aménagement du carrefour au fond de la rue du Moulin avec collecte des eaux de pluie et traitement contre les hydrocarbures avant rejet dans le ruisseau, la mise en conformité de siphons rue de l'Hôpital, des travaux d'évacuation d'eaux de pluie Place Coluche, la mise en sécurité de 2 passages protégés avec îlots devant le bâtiment Schweitzer (école Jules Ferry) et l'école des missions, la réalisation de protection autour des luminaires dans la rue du Couvent ainsi que des travaux divers de mise en conformité, de reprise d'affaissements et de création de passages en «bateau» au centre du village.

Dépenses d'investissement	
Remboursement d'emprunts	180 000 €
Acquisitions foncières	1 063 949 €
Acquisitions de matériels	495 792 €
Travaux bâtiments & génie civil	1 735 488 €
Provisions pour litiges	300 000 €

En marge de ces travaux, les vacances scolaires permettront à la commune de réaliser, outre le remplacement du mobilier d'une salle de classe annuellement décidée, un ravalement partiel des bâtiments scolaires avec, en prévision pour l'école maternelle, l'aménagement d'un préau pour 35 880 €, l'implantation dans la cour d'un avaloir supplémentaire pour le recueillement des eaux de pluie pour 9 568 € ainsi que le remplacement du sol souple autour d'une aire de jeux pour 4 784 €. En ce qui concerne l'école Jules Ferry, il est prévu le ravalement de la cage d'escalier principal du bâtiment Durand pour 9 000 € environ ainsi que l'installation de nouveaux sanitaires pour 11 960 €. Enfin, il est prévu en faveur de la Petite Enfance, des travaux d'amélioration et d'aménagements au Centre Multi Accueil pour 12 000 € environ, consistant en la pose de stores vénitiens sur des baies vitrées, le renouvellement du linoléum dans deux salles ainsi que divers travaux de menuiserie.
Par ailleurs, dans le cadre du chantier de raccordement progressif de tous les bâtiments publics au gaz et dans un souci d'économie d'énergie, vu la vétusté des chaudières, la municipalité est amenée à procéder à une étude thermique de l'ensemble polyvalent pour 4.000 € environ. Pour mettre à profit cette opération d'étude thermique, celle du chauffage de l'église Saint-Léger y sera englobée pour un coût total de 5 980 €.
Le Palais Beau Bourg a également été équipé, dans la salle des sports «Mimoun», de cloisons mobiles (4 965 €) de manière à délimiter et sécuriser l'ensemble des activités sportives dans un même espace. Dans la salle des fêtes «Berlioz», une nouvelle sono est prévue pour environ 35 000 €, l'ancienne installation étant essentiellement composée d'éléments disparates et obsolètes. Dans ce même bâtiment, l'adoucisseur d'eau devra également être remplacé pour 4 725 €.

L'énumération qui précède ne fait état que des chantiers les plus importants. De très nombreux autres travaux ont pour objet la maintenance du parc des équipements publics ainsi que des interventions multiples sur la voirie communale, nécessitant l'acquisition cette année d'une débroussailleuse s'adaptant sur le camion porte-outils polyvalent LINDNER pour 30 000 € environ et de deux nouvelles tondeuses en renouvellement de tondeuses devenues vétustes pour 9 500 € environ.

De nombreux autres chantiers, pilotés et diligentés par les services techniques vont être conduits dans la perspective de la sécurité des habitants tels l'éclairage des passages piétons pour 4 000 € environ, divers travaux de traçage de la signalisation horizontale des places «Coluche» et «Jules Ferry» pour 10 000 € environ ainsi que la pose d'une clôture partielle avec portail au terrain de football pour 4 760 € environ.
Enfin, la nouvelle comptabilité publique oblige la commune à provisionner la somme de 300 000 € dans le cadre de contentieux en cours (affaires casino & étang). Une somme de 72 000 € environ doit être également provisionnée eu égard à l'éventualité d'une avance des frais de travaux de réaménagement du parvis de la mairie dans le cadre du contentieux toujours en cours opposant la commune à l'architecte et à l'entreprise de travaux publics à l'origine de la pose des pavés.
A toutes ces opérations, il convient d'ajouter les crédits nécessaires au remboursement de la dette en capital pour 180 000 € incluant la consolidation au cours de l'année 2007 du prêt de 1 000 000 € au titre des acquisitions de terrains.

Recettes d'investissement:

Recettes d'investissement	
Dotations	225 000 €
Subventions	527 153 €
Autres recettes courantes	560 000 €
Prélèvements	251 300 €
Résultats	1 211 776 €
Emprunts	1 000 000 €

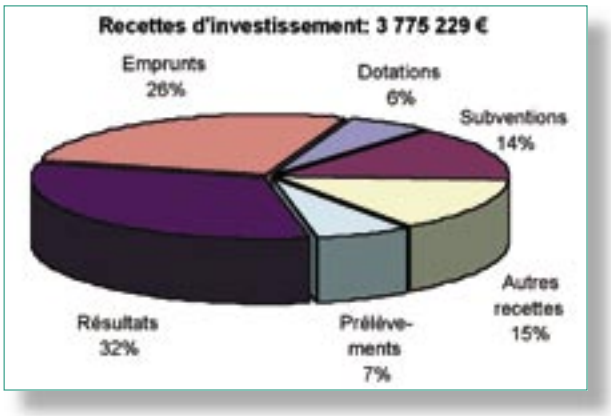

Les recettes d'investissement, outre des reports 2006 comportant la consolidation du prêt de 1 000 000 €, sont également constituées au titre des recettes 2007, des résultats de clôture du budget 2006 pour 1 199 458 € (31,96%), des subventions provenant du Conseil Général au titre des travaux précités pour 322 153 € (8,58 %) ainsi que d'une somme de 200 000 € (5,33 %) au titre de la participation du groupe BARRIERE à la création du giratoire pour l'accès au casino.
Les autres recettes sont constituées par le fonds de compensation de la T.V.A. pour 150 000 € (4%), les dotations aux amortissements pour 250 000 € (6,66%), l'autofinancement pour 251 300 € (6,70%) ainsi que la taxe locale d'équipement pour 75 000 € (2%).
Enfin, la vente effective de la «Maison de Rion des Landes», décidée par le conseil municipal en septembre 2006 à la ville d'assise dudit bâtiment, rapportera à la commune la somme de 300 000 € (7,99%).

En section de fonctionnement, les dépenses et recettes sont équilibrées à 3 620 000 €.

Dépenses de fonctionnement:

Malgré des besoins financiers destinés à satisfaire la pérennisation des priorités retenues par la municipalité, notamment en ce qui concerne les dépenses liées à la petite enfance, une des perspectives budgétaires essentielles consiste en une maîtrise des dépenses de gestion sans pour autant réduire la qualité des services.
Le budget de fonctionnement est arrêté à 3 620 000 €, ce qui représente un accroissement de 8,26 % par rapport à 2006. Cette augmentation est surtout due à la prise en compte, pour le première fois sur une année entière, des dépenses liées au fonctionnement du centre de loisirs/ périscolaire.
Pour les charges à caractère général (1 175 200 €), qui englobent toutes les dépenses liées au fonctionnement des services proprement dit, la vigilance est de mise afin de contrôler les frais de fonctionnement. Malgré un encadrement strict de ces dépenses, celles-ci ont augmenté, en raison notamment de la prise en charge dorénavant annuelle du fonctionnement du périsco-

laire/centre de loisirs (hors personnel), du renchérissement des dépenses d'énergie, de la prise en compte de l'inflation et notamment du taux de l'intérêt de la dette ainsi que la conclusion de contrats d'entretien obligatoires dans le cadre du fonctionnement d'équipements publics.

Dépenses de fonctionnement	
Personnel	1 259 000 €
Frais financiers	135 000 €
Subventions versées	380 000 €
Autofinancement	251 300 €
Fonctionnement des services	1 594 700 €

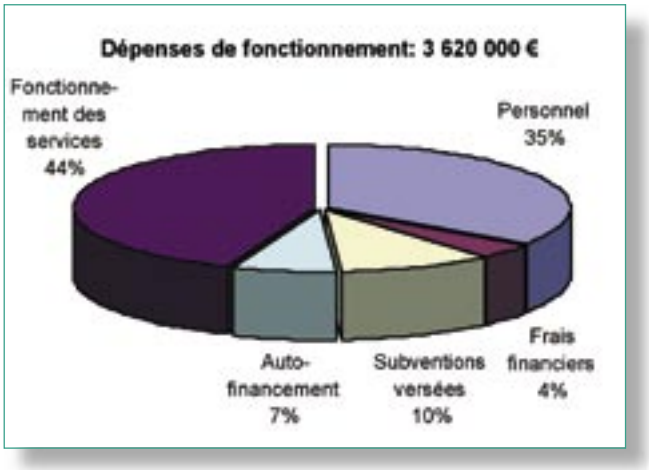

Les charges de personnel (1 259 000 €) sont elles aussi en progression (8,35%). Cette augmentation résulte d'une part par la prise en compte des salaires des employés du centre de loisirs/périscolaire sur une année entière et d'autre part en raison des nouvelles mesures statutaires applicables en 2007 à l'ensemble du personnel.
Le virement de la section de fonctionnement (251 300 €) destiné au financement des investissements 2007 est en diminution par rapport à 2006 eu égard à la diminution prévisionnelle des rentrées fiscales.
Notons aussi l'instauration d'une nouvelle grille d'attribution des subventions aux associations locales pour poursuivre l'action de soutien au monde associatif.

Recettes de fonctionnement :

La baisse de 10 % des quatre taux est l'élément majeur dans la construction des recettes de fonctionnement mais aussi l'intégration dans le budget communal du budget du périscolaire qui a pour effet mécanique une augmentation des dépenses mais aussi une augmentation des recettes provenant de la quote-part due par les familles utilisatrices ainsi que du versement des prestations de service par la C.A.F. dans le cadre de la signature du Contrat Temps Libres.

Recettes de fonctionnement	
Produit de gestion courante	700 106 €
Dotations de l'Etat	1 193 500 €
Compensations fiscales	354 000 €
Taxe professionnelle	344 431 €
Taxe foncière	551 603 €
Taxe habitation	476 360 €

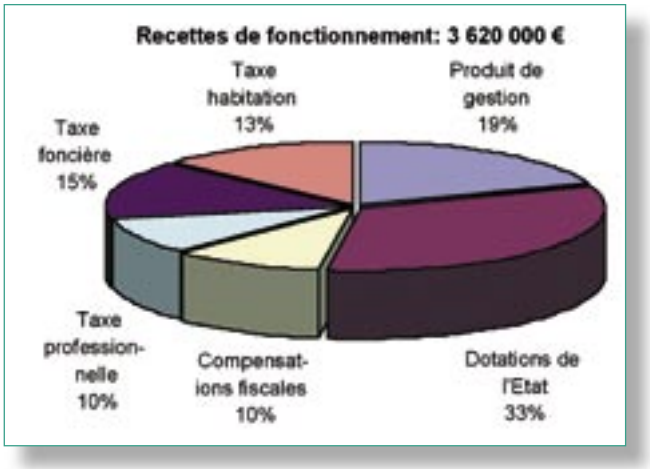

En outre, en dépit de l'apparition de certains «pics» dûs à l'encaissement de produits exceptionnels (deuxième et dernière part de la location des terrains dans l'AU ainsi que le bénéfice du dynamisme des droits de mutation), la tendance générale est à la stagnation, voire à la baisse, des recettes de fonctionnement.

Ce budget est le fruit d'une vraie vision d'avenir dans une véritable écoute des habitants. Il sera une nouvelle fois la traduction d'une passion pour notre commune et ses habitants, de la fierté quotidienne d'impulser son développement et de tout faire pour ne pas laisser qui que ce soit en dehors de cette dynamique.

Par souci de transparence des finances, nous vous présentons sous cette rubrique les travaux et opérations réalisés par la commune.

VOIRIE

La réalisation du programme de voirie 2006, qui englobait la place Jules Ferry (anciennement place dite «Hund»), la rue Charles Wolf et des reprises ponctuelles dans la rue de Village-Neuf a coûté **152 260 € T.T.C.** honoraires compris.

Une subvention de **24 264 €** a été allouée à la commune par le Conseil Général pour ces travaux.

Place Jules Ferry: 600 m² de macadam sans végétation, pour ensuite y installer des bacs avec des arbres? Rassurez-vous, il ne s'agit pas d'un oubli rectifié par la suite. En fait, le choix d'installer les plantations dans des bacs permet d'utiliser la totalité de la surface de la place pour des manifestations, comme par exemple l'installation de chapiteaux ou d' auto-box lors de la fête des rues.

Rue de l'ARTISANAT

Suite à la construction du Garage 2000, la réalisation de trottoirs s'imposait au niveau de cette nouvelle zone d'activités.

Les travaux se sont chiffrés à
22 112 € T.T.C.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

ÉTANG DE PÊCHE

Les dépenses pour la réalisation de ce nouvel étang, y compris les acquisitions de terrains et du module Toilettes, se sont élevées à environ **122 000 € T.T.C.**

RÉNOVATION DE CHAUFFERIES

Comme prévu au budget 2006, le remplacement des chaudières (avec passage au gaz) a été effectué dans différents bâtiments publics, à savoir le Foyer Saint-Léger, l'Hôtel de ville & l'école maternelle pour **81 000 € T.T.C**.

STADE MUNICIPAL

Le dernier tronçon de clôture a été installé au stade municipal de manière à sécuriser totalement les lieux.

Cet investissement s'est élevé à
8 940 € T.T.C.

DÉMOLITIONS

Comme indiqué dans la rubrique «Infos» de ce bulletin, la municipalité a décidé de faire procéder à la démolition d'une grange et d'une maison dans le centre de la commune afin de pouvoir proposer plus de places de stationnements proches des écoles et des commerces.
Ces travaux, y compris divers travaux de réfections, notamment l'habillage obligatoire du pignon de la grange attenante à celle arrachée, se sont chiffrés à **27 600 € T.T.C**.

CASINO

Premiers coups de pelleteuse!

Le jeudi 5 juillet un travail de longue haleine se concrétisait à Blotzheim. Dans l'après-midi, le Maire, entouré de ses adjoints et de membres du conseil municipal, d'élus des communes voisines ainsi que des représentants du groupe Barrière dont le futur directeur du casino de Blotzheim, exprimait sa grande joie de pouvoir annoncer le démarrage des travaux pour ce grand projet.

La phase judiciaire de la procédure d'expropriation est close, mis à part un recours non suspensif contre l'arrêté de cessibilité. Le juge de l'expropriation a rendu son jugement en ce qui concerne la fixation des indemnités pour les propriétaires le 8 janvier 2007 et les locataires le 30 janvier 2007. Il s'est conformé au prix de 1 524 € l'are fixé par la commune pour les propriétaires et sur les barèmes départementaux pour les locataires.

Hormis deux propriétaires qui ont accepté le paiement, les autres ont soit fait appel ou n'ont pas fourni les documents nécessaires au règlement des sommes dues. Aussi, une décision de consignation a été déposée auprès du Trésorier de Saint-Louis le 20 avril dernier. Ce dernier ayant pris beaucoup de retard dans le traitement de ces dossiers, les récépissés de consignation sont arrivés en mairie le 5 juin 2007 pour les propriétaires et le 11 juin 2007 pour les locataires.

La Cour de Cassation a rejeté, dans un arrêt du 3 juillet 2007, le recours de quelques expropriés qui dénonçaient la légalité de l'ordonnance d'expropriation. Cela nous encourage à dire qu'en toutes circonstances il faut avoir la foi, penser à l'avenir et se battre toujours et encore pour aller de l'avant.

La pleine jouissance des terrains étant effective un mois après la réception des récépissés de consignation, le Président Directeur Général du casino de Blotzheim, M. Jérôme Colin, et le Maire Jean-Paul Meyer ont signé le procès verbal officiel de mise à disposition des terrains à la SAJL (Société Alsacienne de Jeux et Loisirs) du groupe Barrière le jeudi 5 juillet 2007.

Un projet créateur d'emplois et de richesses

L'investissement financier du Groupe Barrière pour cet ouvrage, la voie d'accès et ses annexes est à la hauteur de ce projet, puisqu'il se chiffre à un montant total de plus de **15 millions d'euros**. Rappelons que 1800 m² du bâtiment seront dédiés aux jeux, qu'un restaurant d'une centaine de couverts sera ouvert et que le complexe comportera une salle de gala pour 200 à 250 couverts.

Le recrutement d'un effectif estimé pour le démarrage à une **centaine de personnes** commencera au printemps prochain. L'école de jeux prévue pour former les employés sera ouverte, quant à elle, vers le mois de juin 2008. Mis à part quelques cadres issus du groupe Barrière, tous les autres employés seront recrutés dans le bassin de la région frontalière. En outre, le Casino permettra de développer le tissu économique local en générant de nouveaux marchés de biens et de services. Avec la bonne nouvelle tombée fin 2006, c'est-à-dire l'obtention de l'autorisation des jeux du Ministère de l'Intérieur avec 100 machines à sous **dès l'ouverture du casino** (une première en France), l'intérêt principal pour Blotzheim est aussi financier. Il permettra de bénéficier de rentrées d'argent non négligeables, pouvant aller jusqu'à 800 000 euros de recettes communales par an par le biais du prélèvement sur le produit brut des jeux et autres participations financières versées par le casinotier, sans compter la taxe professionnelle.

Un plus pour l'animation et les actions culturelles

Le casino contribuera au développement culturel, touristique et artistique de la ville de Blotzheim et de toute la région, en organisant des manifestations de qualité et en programmant spectacles et animations. Il deviendra un partenaire pour les fêtes et actions culturelles et les associations locales.

Supermarché Leclerc

Suite à l'accord obtenu le 7 mars 2006 auprès de la C.D.E.C. (Commission Départementale d'Equipement Commercial) pour l'implantation d'un supermarché Leclerc (après un premier passage infructueux en janvier 2005), le Préfet du Haut-Rhin avait déposé un recours à la C.N.E.C. (Commission Nationale d'Equipement Commercial), s'appuyant sur l'avis défavorable de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes, qui estimait que la densité commerciale était déjà trop importante dans le coin frontalier (cf. Blotz'Notes d'août 2006). La C.N.E.C. ne s'étant pas prononcée dans le délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement du recours (28 mars 2006), l'autorisation accordée par la C.D.E.C. est devenue définitive. Cette autorisation a été signifiée par le Préfet au Maire le 12 avril 2007 et les publications légales ont été effectuées. Le permis de construire est en instruction et devrait être accordé au cours du troisième trimestre 2007.

BLOTZHEIM EN FLEURS

Un effort particulier a été souhaité par la municipalité en terme de fleurissement. Pas moins de 5700 fleurs ont été plantées ce printemps pour embellir notre commune. Bravo et merci aux deux paysagistes qui ont oeuvré pendant un mois pour réaliser ce beau cadre fleuri.

INAUGURATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE «LES MIKADOS»

Samedi 3 février, il y avait foule devant le foyer Saint-Léger pour l'inauguration de la nouvelle structure d'accueil périscolaire « Les Mikados ».

Le maire Jean-Paul Meyer et le conseil municipal avaient invité les enfants et les parents concernés, les bénévoles de Blotzheim qui, entre 1985 et 1988, ont rénové le foyer construit en 1935, les grands élus et les élus des communes voisines pour le final heureux « d'une belle aventure ». Jean-Paul Meyer a donc eu le plaisir de procéder au coupé de ruban secondé par Mmes Patricia Schillinger et Catherine Troendlé, Sénatrices du Haut-Rhin, Jean Ueberschlag, Député-Maire de Saint-Louis, Charles Buttner, Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Frédéric Striby, Conseiller Général du canton de Huningue, Roland Igersheim, président de la Com-Com 3F, Jean-Louis Lorrain Conseiller Général du canton de Sierentz, et M. Fabian, président de la CAF.

Le maire a présenté cette structure animée par une équipe de 7 personnes, qui accueille 40 enfants, âgés de 3 à 12 ans et permet « *la continuité dans le mode de garde*» du multi-accueil « *les P'tits Choux* ». Il a redit qu' « *il est apparu comme une évidence que le rez-de-chaussée [du Foyer St-Léger] devait être destiné à accueillir le périscolaire du fait notamment de son emplacement idéal au centre du village et non loin des écoles* », confirmant « *Avec le recul, je suis persuadé que nous avons fait le bon choix* ».Il a rappelé que : « *C'est un choix raisonné qui n'a certes pas été facile à prendre mais qui nous prouve aujourd'hui tout son intérêt...*». « *En effet, les travaux réalisés dans le souci constant de respecter le travail des anciens rénovateurs du foyer mais aussi et surtout les besoins des enfants, n'auront coûté finalement que 215 000 € TTC, soit que 17% du prix du projet d'un nouveau bâtiment. Le mobilier, quant à lui, financé par le Centre Communal d'Action Sociale de Blotzheim et mis à disposition de la commune, a coûté 35 000 €* ».

Le maire a souligné que « *nos enfants méritent bien cela... des structures adaptées et conviviales ... qui leur permettent aussi de s'éveiller collectivement à d'autres activités, de s'ouvrir à d'autres personnes et à un autre environnement que le leur...* », *souhaitant « des échanges avec les associations locales pour des initiations à leurs activités et des liens intergénérationnels.* »

Ce fut l'occasion pour Jean-Paul Meyer de rendre un hommage à son adjointe Francine Wittische pour son travail accompli dans ce projet. Puis il a remercié les acteurs de « ***cette belle aventure*** », les architectes Mmes Trible et Billig, les entreprises qui ont participé aux travaux, l'adjoint Julien Zimmermann, le responsable technique Bernard Glanz, la commission des bâtiments communaux, Mme Schnebelen de la CAF et Mme Champeau de la DDJS, le comité de pilotage du projet, et le Conseil Municipal.

Ensuite, M. Fabian, Président de la CAF (partenaire financier pour l'investissement et le fonctionnement), a souligné la jeunesse de Blotzheim et une demande soutenue dans le domaine de la petite enfance : « ça bouge extraordinairement dans le sud haut-rhinois» a-t-il affirmé, ne faisant nullement référence aux tremblements de terre récents ressentis dans la région frontalière.

Enfin, Charles Buttner, Président du Conseil Général du Haut-Rhin, déclara : « *Un monde où l'enfant n'est pas servi en premier est un monde sans lendemain.*» Il signala l'enjeu économique de cette structure, offre sociale nécessaire à l'attractivité d'une commune dans le choix d'implantation des entreprises et donc pour le développement de l'emploi. Il félicita l'équipe de Jean-Paul Meyer d'avoir « pris le développement de Blotzheim à bras le corps avec une approche pragmatique, simple et respectueuse de ses concitoyens »

L'après-midi, les portes ouvertes ont permis à toutes les générations de la population de Blotzheim de revoir ou découvrir « *un bâtiment destiné à l'origine à la jeunesse, comme l'avait souhaité M. le curé Bixel, le fondateur de ce foyer* » ainsi que l'avait rappelé Jean-Paul Meyer le matin même. Les enfants de Blotzheim ont désormais un domaine réservé « Les Mikados», les empereurs en japonais.

Lors d'une petite soirée amicale, le maire Jean-Paul Meyer a rencontré des membres de l'ancien comité de l'association St-Léger qui avaient rénové le foyer, il y a vingt ans.
Ces derniers ont remis officiellement à la commune un livret édité par le curé Charles Bixel lors de l'inauguration du Foyer Saint-Léger le 2 juin 1935 et le bulletin paroissial d'octobre 1988 réalisé par le curé Henri Foeller relatant la fête qui a suivi la fin des travaux de rénovation.

Ces documents ont été scellés à l'arrière du portrait du curé Bixel au mur de la salle qui porte son nom, au 1er étage du Foyer St-Léger. L'armoire décorée par Henri Niefergold ainsi que les deux battants de l'ancienne porte d'entrée du rez-de-chaussée ont également trouvé leur place dans ce cadre rénové, destiné aux réunions, conférences, apéritifs ou fêtes de familles des Blotzheimois.
Le maire, Jean-Paul Meyer, remercia chaleureusement les anciens qui se retrouvent régulièrement au Foyer au sein de l'amicale « Waich no... »

RENOUVELLEMENT DE JUMELAGE AVEC RION DES LANDES

L'histoire a commencé en septembre 1939 lorsque les Alsaciens furent évacués vers le Sud-Ouest. Une partie des familles Blotzheimoises sont alors accueillies à Rion des Landes. Les liens d'amitié tissés à l'époque perdurent dans les familles qui ont vécu cet exil, mais qu'en est-il pour tous les Blotzheimois et Rionnais qui n'ont pas subi ce déplacement ? « C'est parce que nous sommes les héritiers d'une histoire, qu'il nous appartient de la respecter » nous rappelle Joel Goyheneix, maire de Rion des Landes. En mai 2004, nous avions invité le Conseil Municipal et le conseil des jeunes de Rion à Blotzheim. Deux ans plus tard du 25 au 28 mai 2007, nous avons à notre tour rejoint Rion des Landes. Le temps n'a pas été de la partie, nous avons quitté Blotzheim par une chaleur caniculaire, mais dès le lendemain la température a chuté et la pluie s'est abattue sur nous, gâchant bien des visites et promenades prévues au programme. La plupart d'entre nous ont découvert ce joli village de 2400 habitants à l'accueil très chaleureux, ce qui a vite dissipé les avatars du mauvais temps !

Nous avons été accueillis à l'Hôtel de Ville, où nos deux Conseils Municipaux ont signé le renouvellement du jumelage entre nos communes. Cette magnifique bâtisse, l'ancien château Bellegarde, entourée d'un grand parc, est riche en souvenirs puisque certaines familles Blotzheimoises y ont logé en 1939 !
« Petite commune » nous dit Joel Goyheneix en comparant Rion à Blotzheim, mais que de richesses en tous genres ! Toutes les générations disposent de structures optimales, de la petite enfance en passant par les rugbymen ou toreros, jusqu'aux seniors. Pour les seniors, Rion dispose en effet d'une magnifique maison de retraite de 66 places que nous avons eu l'honneur d'inaugurer puisque nous y avons été logés, son ouverture étant prévue dans la semaine qui a suivi notre départ.

Enfin, il est indispensable de mentionner la «Maison de Blotzheim» que nous avons vendue à la commune de Rion et qui a enfin trouvé un usage. Elle sera revendue au comité départemental de rugby qui souhaite l'aménager pour héberger les sportifs lors de stages de formation. Et, un monument nous a particulièrement séduit par l'idéal républicain qu'il représente: la fontaine des droits de l'homme. Il s'agit de trois structures de forme cubique, identiques, symbolisant l'égalité d'où jaillit l'eau qui libère l'objet de son immobilité ordinaire, c'est la liberté. Et enfin, on ne peut désolidariser l'un des trois éléments sans que leur solide structure ne se disloque, c'est la fraternité.
Mais Rion ne se limite pas à ses infrastructures, toute la population fait vivre ce village chaleureusement et avec dynamisme. Après des liens d'amitiés tissés en temps de guerre, gageons, qu'en temps de paix, nous sommes capables d'en faire autant, non seulement par respect de l'histoire dont nous sommes les héritiers mais tout simplement pour partager et échanger notre dynamisme et nos richesses respectifs. Nous adressons un grand merci à toute la municipalité de Rion des Landes et de vifs encouragements à nos associations et écoles pour que ce jumelage perdure.pour soutenir cette équipe, très consciente de ses responsabilités.

CARNAVAL

Mardi Gras des écoliers

Mardi gras, le 20 février dernier, tous les enfants de Blotzheim se sont retrouvés dans les rues de la ville pour une cavalcade bien ensoleillée.
A différentes étapes, les enfants de l'école élémentaire Jules Ferry ont accueilli, sous une pluie de confettis et de serpentins, les Cosaques, Mexicains, Bavarois, Polynésiens et autres Alsaciens formant la cavalcade des petits de l'école maternelle Jeanne d'Arc, déguisés selon le projet pédagogique de l'année en « enfants d'ici et d'ailleurs ».

Carnaval des Mikados

En raison d' une météo exécrable, c'est dans la salle Bixel du foyer Saint-Léger que les enfants du centre de loisirs «Les Mikados» se sont réfugiés pour fêter carnaval le jeudi 1er mars.
Des chants et des jeux scéniques ont permis de faire oublier aux enfants que le mauvais temps avait empêché la cavalcade. Cette belle après-midi se termina par un excellent goûter.

REMISE À NIVEAU

Environ 70 personnes ont profité, ce printemps, d'une séance de remise à niveau gratuite de leurs connaissances du code de la route. Ainsi, répondant à l'invitation de la mairie, elles ont pu apprendre que l'on devient senior de la route lorsqu'on possède son permis depuis plus de 25 années, et qu'un conducteur sur cinq a plus de 65 ans. Panneaux indicateurs, carrefours et giratoires, feux et limitations de vitesse, autant de sujets abordés afin de permettre à chacun de rafraîchir sa mémoire et de connaître aussi les sanctions encourues en cas de faute.

Un grand merci à Jean-Yves Freyburger, de l'auto-école locale du même nom, qui a accepté d'animer gracieusement cette formation appréciée par l'ensemble des participants et qui sera sûrement reconduite l'année prochaine.

TRENTE ANS AU SERVICE DE LA POPULATION

Lors d'une sympathique réception à l'Hôtel de Ville, la commune de Blotzheim a honoré les 30 ans d'activité de Mme Jacqueline Colin.
Tous ses collègues des services communaux, ainsi que les élus sont venus applaudir la médaille du travail de Vermeil que le maire Jean-Paul Meyer a tenu à lui remettre car « il est important de savoir remercier et féliciter les gens tant qu'ils sont actifs à nos côtés, sans attendre forcément un départ à la retraite... ». Il a insisté sur le sourire et le sens de l'accueil de Jacqueline Colin, « toujours disponible pour rendre service, toujours à l'écoute, connaissant mieux l'histoire de Blotzheim que les Blotzheimois eux-mêmes... en quelque sorte, la mémoire de la mairie ». En effet, Jacqueline Colin a commencé son activité au sein des services le 15 juillet 1976. Durant ces années, « elle s'est occupée des élections, du cimetière, des pièces d'identité, de tous les documents administratifs concernant le service démographique, de l'accueil ». Elle a connu trois maires, Albert Moebel, Bernard Simon et Jean-Paul Meyer, et deux Directrices Générales des Services, Laure Fallourd et Sylvie Wilb. Emue, elle a confié à ses collègues et amis « Je n'ai pas vu passer ces trente années ! ».

DÉCORATIONS

Lors de la commémoration de l'Armistice, dimanche 13 mai, le maire a eu le plaisir de remettre plusieurs décorations à des membres de l'association des Anciens Combattants.
Bernard Muller, Georges Felblinger et Henri Groelly ont été décoré de la Croix du Combattant et Marcel Iltis s'est vu remettre la Médaille de la Reconnaissance de la Nation avec barrette Afrique du Nord. Nos plus vives félicitations aux récipiendaires ainsi mis à l'honneur.

SAPEURS PROMUES

Lors de ce 62e anniversaire de la Victoire, deux jeunes sapeurs-pompiers de la section locale ont également été mises à l'honneur. Marion Koerber et Laetitia Wirth ont été promues sapeurs de 1ere classe. Nous nous réjouissons de ces promotions qui prouvent que la relève est assurée à Blotzheim, et de plus avec le charme. Félicitations et merci à ces jeunes filles qui sont prêtes à consacrer leur temps de loisirs au service de la population.

NOS AINÉS EN EXCURSION

132, c'est le nombre de personnes âgées de plus de 70 ans de Blotzheim qui participèrent jeudi 7 juin dernier à l'excursion en Forêt Noire, offerte par la municipalité.

Parties à 7h30, elles profitèrent d'un temps favorable pour admirer les chutes du Rhin à Schaffhouse et après le repas de midi pris dans un bon restaurant de Blumberg (Allemagne), empruntèrent le train à vapeur serpentant dans les vallées de Kommenthal, Wutachtal et Mühlbachtal.

Ce voyage touristique, cette fois, ne fut pas sans rappeler de nombreux souvenirs aux Blotzheimois qui, dans les années 1950-1960, se rendaient régulièrement avec le train de Waldighoffen ... de Blotzheim à Saint-Louis, pour travailler.

A la descente du train, sur le coup de 17h, la pluie se mit à tomber, mais une éclaircie permit de s'arrêter encore pour admirer la «maison du coucou» près du Titisee. Et l'arrivée à Blotzheim vers 19h30 conclut celle belle journée.

FÊTE DE LA MUSIQUE

D'année en année, la fête de la musique attire de plus en plus de monde. Ainsi, le 23 juin dernier, la place de la mairie a été envahie par la foule pour l'édition 2007. Une météo clémente étant de la partie, les nombreux blotzheimois de tous âges venus fêter le début de l'été, ont pu apprécier les talents de nos deux musiques locales, la Musique Municipale et la Blachgixer Guggamusik. Et comme chaque année, le stand de bière et ceux des saucisses grillées par la Musique Municipale ou des pâtisseries et gaufres préparées par l'Amicale du personnel communal ont été pris d'assaut. Tout était réuni pour une belle soirée où régnaient bonne ambiance et convivialité.

DÉPART À LA RETRAITE

Lors d'une petite réception à l'Hôtel de Ville, le maire a cordialement remercié Paul Charue, professeur des écoles, qui prend une retraite bien méritée après 21 années de présence à Blotzheim. Depuis son entrée à l'Ecole Normale à Colmar à l'âge de 15 ans, Paul Charue n'a eu de cesse de se consacrer à son métier. Ayant débuté sa carrière en 1972, il est arrivé à Blotzheim, le village natal de sa mère, à la rentrée 1986-1987 pour démarrer avec une classe de CE1-CE2. Le maire lui a fait part de la profonde reconnaissance que lui doit notre commune pour toutes ces années passées à guider nos enfants et à les instruire. Nous souhaitons une très belle et heureuse retraite à Paul Charue.

INAUGURATION DE L'ÉTANG DU BIBLISMATTEN

C'est à l'invitation de l'APP de Blotzheim (Association de Pêche et de Pisciculture), que le maire, les adjoints et des membres du Conseil Municipal ont assisté avec grand plaisir à l'inauguration du nouvel étang du Biblismatten dans la matinée du dimanche 8 juillet dernier.
Après 6 années de travail acharné, les nombreux adeptes de la pêche de Blotzheim ont à leur disposition, comme ils l'ont souligné eux-mêmes, un site remarquable. Pour aboutir à cet équipement de qualité, beaucoup de démarches ont dû être effectuées. Il a fallu tout d'abord acquérir les terrains, creuser, étancher, consolider, aménager, équiper et surtout remplir d'eau. Et la loi sur l'eau, obligeant au maintien d'un débit réservé permettant de garantir en tout temps la vie aquatique et la salubrité des cours d'eau, n'a pas facilité les choses. Le prélèvement autorisé sur le Biblismattenbach n'étant que de 0,16 litre par seconde, il a fallu trouver une autre solution pour remplir cet étang de pêche de 2300 m3. Et la solution a été trouvée en souterrain dans la nappe phréatique. Après l'intervention d'un sourcier, l'installation d'un puits et d'une pompe immergée garantit un renouvellement de l'eau tout au long de l'année.

L'investissement financier de la commune pour l'ensemble des travaux réalisés a été plus que raisonnable par rapport au résultat obtenu. Mais il faut aussi, et surtout, citer l'engagement des membres de l'APP et leur participation à ce projet. Ils n'ont pas hésité à investir 20 000 € pour la construction et l'agencement du local adjacent. Et surtout, ils n'ont pas compté les heures passées à aménager les alentours, et agrémenter ce site d'une piste de pétanque et de magnifiques espaces verts. Un bel exemple de dynamisme et d'engagement que peuvent apporter des bénévoles pour un équipement associatif.

«LES MIKADOS» A LA PÊCHE

Dans le cadre des mercredis à thèmes, les enfants du Centre de Loisirs de Blotzheim se sont rendus, le 20 juin, à l'étang de pêche de Blotzheim, où les membres de l'APP les attendaient pour une initiation à la pêche.
Par chance le beau temps était de la partie et les enfants ont pu s'adonner pleinement aux plaisirs de la pêche... Car, en effet, la capture d'une vingtaine de poissons de tous genres a fait leur fierté...
L'après-midi fut clôturée par un excellent goûter confectionné spécialement pour nos pêcheurs en herbe par les membres de l'APP.
Les Mikados remercient chaleureusement tous les membres de l'APP pour cette instructive après-midi très nature.

UNE NOUVELLE DIGUE

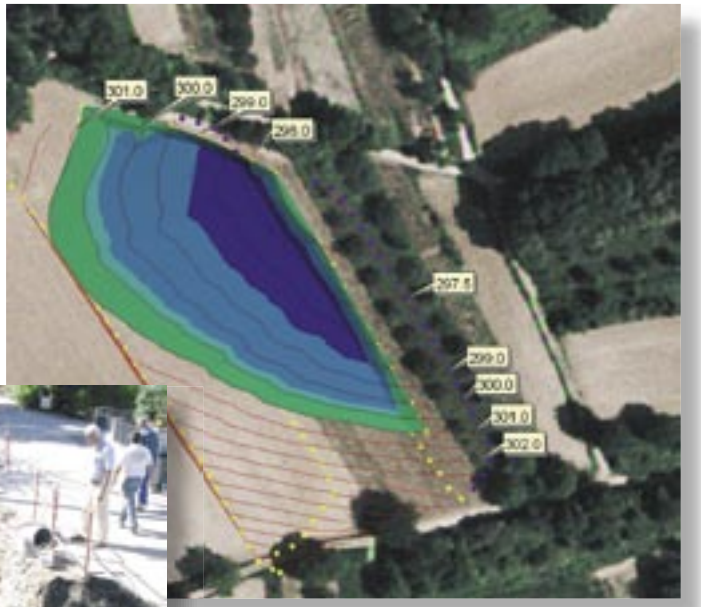

Afin de protéger des inondations le secteur de la rue des Pierres, une nouvelle digue va être construite en amont de la dite rue. L'aménagement de ce nouveau bassin de rétention permettra d'intercepter les eaux de ruissellement d'un bassin versant d'une surface de 11,5 ha.

Cette nouvelle zone de rétention permettra de retenir l'intégralité d'une pluie centennale sur 6 heures, soit un volume d'eau estimé à 4000 m³. Pour la réalisation de cette nouvelle retenue, 5000 m³ de terre de remblais sont nécessaires. Dès que les problèmes fonciers seront réglés, le dispositif sera complété par une retenue des eaux de ruissellement en aval des trois chemins ruraux. Enfin, un système de caniveaux grilles avec des ouvrages de décantation et un puits perdu sera installé au bas de la rue des Pierres, permettant ainsi de récupérer l'eau accumulée dans la pente de cette rue. La construction de ces ouvrages devrait enfin régler le problème des fréquentes inondations dans ce secteur en cas de fortes pluies d'orage.

PREMIERS PAS POUR UN NOUVEAU PARKING

Malgré le nouveau parking de la place «Jules Ferry», pris d'assaut aux entrées et sorties des écoles, le centre de Blotzheim manquait encore cruellement de parkings. C'est dans cette optique que la municipalité avait décidé de préempter la maison sise au 12, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny (cf. Blotz'Notes de février 2007), afin de démolir la grange attenante. Dans la perspective de cette création de parkings, une question se posait concernant l'avenir de la «maison verte», vendue en 1995 à la commune par la famille Schnell.

Vide depuis cinq années, cette maison, malgré un aspect extérieur encore convenable, présentait un véritable état de délabrement à l'intérieur. Outre les planchers pourris et les plafonds vétustes, il aurait fallu refaire tous les réseaux (eau, électricité, évacuations), les ouvertures et les sanitaires : un investissement trop conséquent pour une maison dont l'utilité restait à démontrer.

Aussi, il a été décidé de démolir la grange et cette vieille demeure en une seule opération afin d'augmenter encore les possibilités de stationnement pour les parents et les clients des commerces du centre ville.

PRAIRIES FLEURIES

Une herbe fraîchement coupée cela fait propre et joli mais cela ne dure pas ! De nombreux petits lopins de terre communaux sont ainsi laissés en friche, encourageant la prolifération de mauvaises herbes résistantes et gâchant le paysage. Aussi, nous avons décidé de les remplacer par de la prairie fleurie.

Les prairies fleuries sont composées de graminées et de plantes à fleurs. Elles se distinguent des pelouses rases par leur composition floristique et la hauteur de la végétation. Elles abritent un nombre considérable d'espèces animales et végétales qui voient leur habitat se réduire un peu plus tous les ans. La sauvegarde de ces prairies est le seul moyen de garantir la survie de toutes ces espèces et d'éviter l'érosion de la biodiversité qu'elles abritent. La floraison, étalée de mars à septembre, est source de nourriture importante pour un grand nombre d'insectes.
La végétation haute peut, en cas de fortes pluies, retenir de grandes quantités d'eau et limiter le ruissellement et les inondations. D'un point de vue social, la prairie fleurie est une véritable explosion de couleurs, d'odeurs et de bourdonnements variés, témoins d'un milieu des plus animés et sert de très bon support aux activités pédagogiques (découverte des fleurs sauvages, des insectes, jeux des couleurs et autres jeux sensoriels...).
La prairie fleurie n'a pas besoin de produits phytosanitaires ni d'engrais et permet ainsi une utilisation écologique des espaces verts. C'est ainsi que deux terrains ont été ensemencés de fleurs, l'un à la sortie du lotissement l'Ile de Beauté le long du terrain de la compagnie des eaux, l'autre derrière la bibliothèque. D'autres prairies sont également prévues, notamment dans la rue du moulin aux abords du pont du Thurbach récemment réaménagé.

NOUVEL EMPLOYÉ

Entré au Service Technique de la Mairie de Blotzheim le 1er octobre 2006, Michel BOEHM a exercé au préalable son métier d'électricien auprès des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg depuis le 2 septembre 2002. Son embauche fait suite à une création de poste dans la grille des effectifs communaux. Nous souhaitons beaucoup de satisfaction à Michel BOEHM dans ses nouvelles fonctions.

PANNEAU INDICATEUR DE VITESSE

Après avis favorable de la commission sécurité, un radar indicateur de vitesse a été acheté. Il permet avant tout de rendre attentifs les automobilistes à leur vitesse dans notre commune. Le dispositif, permettant d'enregistrer les données, servira aussi à collecter des mesures dans les rues pour lesquelles des riverains nous signalent des vitesses excessives. Ainsi, les décisions concernant les moyens de réduire celles-ci pourront par la suite être adaptées aux résultats constatés.

Maison pour personnes âgées dépendantes

La municipalité travaille actuellement sur le projet d'un EHPAD médicalisé (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) à Blotzheim.
Après différents contacts, deux possibilités ont été retenues pour l'instant :

- *un EHPAD de 24 lits sous gestion associative,*
- *un EHPAD d'environ 70 lits sous gestion privée (étude de faisabilité en cours).*

Dès la rentrée, les différentes commissions concernées vont étudier les avantages et les inconvénients de chaque projet avant présenta-

MAISON DES ASSOCIATIONS

Le début des travaux du casino annonce également l'avancée du projet de la maison des associations. Après plusieurs réunions de travail entre les associations locales concernées (Musique Municipale, Guggamusik, Chorale Concordia, Chorale Ste-Cécile, Gymnastique Union), l'ADAUHR et la municipalité, un cahier des charges a été établi reprenant les différents souhaits et remarques de chaque partie (voir schéma). Il s'agit maintenant de transformer ce cahier des charges en un projet concret.

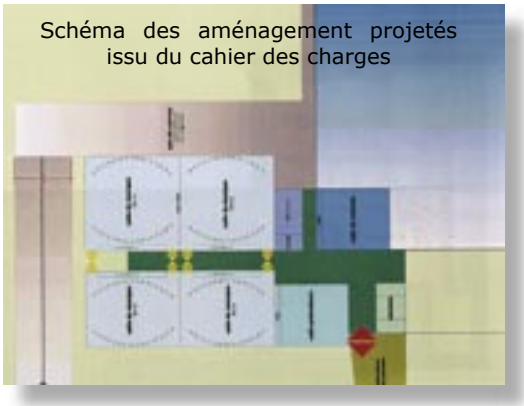

Schéma des aménagement projetés issu du cahier des charges

Le Trottoirfascht

La fête des rues de Blotzheim

1 et 2 septembre 2007

Comme par le passé, la traditionnelle Fête des Rues de Blotzheim offrira au public une fête populaire avec stands, guinguettes et de nombreuses animations dont notamment une course en sac à patates samedi 1er septembre de 16H00 à 17H00, un concert samedi soir, une exposition d'Ikebana (Art floral japonais) dimanche ainsi que des promenades en poney sur les collines de Blotzheim pour les plus petits.

ESPACE D'EXPRESSION BLOTZHEIM ÉCOUTE ET RESPECT

Dans neuf mois, les prochaines élections municipales vont redonner la parole aux Blotzheimois qui ont hâte de s'exprimer sur la gestion de la commune. Cela fait hélas trop de temps que la majorité actuelle accumule les erreurs dans l'analyse de la situation et dans les décisions prises. L'équipe majoritaire élue en 2001 n'a pas cessé de se détruire elle-même au fur et à mesure et nous venons d'assister récemment à un retrait de ses délégations à un adjoint qui a osé braver le « diktat » du maire et de ses proches. Et s'il n'y avait que cela ! N'oublions pas les déboires du casino qui pourrait fonctionner depuis longtemps si on s'y était pris autrement et surtout la fameuse histoire des terrains de pêche pour le paiement desquels la commune vient de débourser une partie du montant dû suite aux décisions des tribunaux civils qui ont condamné la ville de Blotzheim. Que de temps perdu et que d'argent dépensé en frais d'avocats et en intérêts sans réfléchir une seconde à la façon la moins coûteuse de s'en sortir. Non, décidément, rien ne va plus à Blotzheim car les élus de « Blotzheim pour tous » n'ont malheureusement pas encore permis de donner à notre ville la place qu'elle mérite dans l'écoute et le respect de la population.
Venez vous exprimer au café-débat qui se tient toujours tous les premiers mardis du mois de 20h à 21h30 à l'hôtel Captain. Pour toute question ou suggestion n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à **blotzheimer@wanadoo.fr**

N.B. l'espace d'expression reste sous la responsabilité de leur(s) auteur(s)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
Août 2007 à Janvier 2008

AOUT	
20.08.07	**Collecte de sang** (16h-19h30) organisée par l'UFDSB *(PBB)*
SEPTEMBRE	
01.09.07 **02.09.07**	**Trottoirfascht** animations dans les rues du centre ville organisées par l'*association Trottoirfascht*
08.09.07	**Loto** organisé par la Société des Aviculteurs (*PBB*)
21.09.07 **22.09.07**	**Forum découverte** avec les associations locales (*PBB*)
29.09.07 **30.09.07**	**Forums «Jouvence» et «Au delà du réel»** par RTS Concept (*PBB*)
OCTOBRE	
02.10.07	**Thé dansant** organisé par la municipalité (*FSL*)
06.10.07 **07.10.07**	**Salon des Collectionneurs** organisé par la commission municipale d'animation *(PBB)*
07.10.07	**Repas** organisé par La Beaubourgeoise (*FSL*)
27.10.07	**Théâtre** par le Groupe Théâtral de Blotzheim/Michelbach-Le-Bas (*FSL*)
27.10.07	**Gala de danse** organisé par NEW CLUB (*PBB*)
NOVEMBRE	
03.11.07 **04.11.07**	**Exposition d'Oiseaux** organisée par l'Association Ornithologique des 3 Frontières *(PBB)*
03.11.07 **04.11.07**	**Théâtre** par le Groupe Théâtral de Blotzheim/Michelbach-Le-Bas (*FSL*)
06.11.07	**Thé dansant** organisé par la municipalité (*FSL*)
09.11.07 **10.11.07**	**Théâtre** par le Groupe Théâtral de Blotzheim/Michelbach-Le-Bas (*FSL*)
11.11.07	**Commémoration de l'Armistice 1918**
24.11.07	**Loto** organisé par la Sté Gymnastique Union (*PBB*)

DECEMBRE	
01.12.07 **02.12.07**	**Marché de Noël** organisé par l'Association Pêche & Pisciculture (*PBB*)
03.12.07	**Collecte de sang** (16h - 19h30) organisée par l'UFDSB (*PBB*)
04.12.07	**Thé dansant** organisé par la municipalité (*FSL*)
08.12.07	**Concert SWEET PEOPLE** organisé par Dreyeckland *(PBB)*
16.12.07	**Repas de Noël des personnes agées** *(PBB)*
27.12.07 **28.12.07** **29.12.07**	**Tournoi de Football en salle** organisé par l'A.S.B. (*PBB*)
31.12.07	**Réveillon Saint-Sylvestre** organisé par l'association des Paralysés de France (*PBB*)
31.12.07	**Réveillon Saint-Sylvestre** organisé par l'association Musiques Sans Frontières (*FSL*)
JANVIER 2008	
13.01.08	**Réception Nouvel An** (*PBB*)
19.01.08 **20.01.08**	**Exposition Avicole** Sté des Aviculteurs (*PBB*)
20.01.08	**Assemblée Générale** Anciens Combattants UNC (*PBB*)
26.01.08	**LOTO** organisé par le Collège des Missions *(PBB)*

(PBB) = Palais Beau Bourg
(FSL) = Foyer St-Léger

Salon des Collectionneurs et Artistes Amateurs

samedi 06 et dimanche 07 octobre 2007

au Palais Beau Bourg

En collaboration avec les présidents des différentes associations locales, la commission « associations, animation et personnes âgées » organise un
FORUM DE DECOUVERTE DES ASSOCIATIONS LOCALES
les 21 et 22 septembre 2007
de 14h à 19h au Palais Beau Bourg.
C'est l'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de découvrir les nombreuses associations locales et les activités qu'elles proposent.

Du 01 Janvier 2007 au 30 Juin 2007

NAISSANCES

le 17-01-2007 : Kalys **AISSANI** – **CURTET**, né à Saint-Louis
le 30-01-2007 : Marc **SIROCKIN** – **VILLEMIN**, né à Saint-Louis
le 19-02-2007 : Hugo **LOUIS** – **ZIMMER**, né à Saint-Louis
le 23-02-2007: Yanis **BIRTEL** – **MICHON**, né à Bâle (Suisse)
le 04-03-2007 : Zoé **HOCHENAUER** – **GEYER**, née à Saint-Louis
le 16-03-2007 : Nathan **MORAT** – **FISCHER**, né à Saint-Louis
le 18-03-2007 : Méline **LORENZINI** – **HUNTZIGER**, née à Mulhouse
le 03-04-2007 : Kloé **BOUTHENOT** – **UEBERSCHLAG**, née à Saint-Louis
le 26-04-2007 : Tamara Lily **HERMANN** – **DOYLE**, née à Lörrach (Allemagne)
le 30-04-2007 : Clara Ginette Paulette **GAETTER** – **KOERBER**, née à Saint-Louis
le 02-05-2007 : Réda **LIZALA**, né à Thann
le 04-05-2007 : Adam Jacques Marc **WEIDER** – **BOLLE REDDAT**, né à Saint-Louis
le 25-05-2007 : Valentin Hervé **LEMAIRE** – **MEYER**, né à Saint-Louis
le 26-05-2007 : Morgane **BATT** – **BOUBESSLA**, née à Colmar
le 08-06-2007 : Amélie Stéphanie **HAAS** – **REEB**, née à Mulhouse

MARIAGES

le 12-05-2007 à Blotzheim: Daniel **NUSSBAUMER** & Dorothea Christine **NUSSBAUMER**
le 12-05-2007 à Blotzheim: Aubin **DOERENBECHER** & Laurence **ACKER**
le 19-05-2007 à Blotzheim: Luc Jean-Pierre **MONTEILLET** & Valérie Madeleine **WEIDER**
le 26-05-2007 à Blotzheim: Damien **GUIDAT** & Elodie Marie-Madeleine **STAEMPFLIN**
le 26-05-2007 à Michelbach-le-Bas: Didier Michel **PROSS** & Sabrina Andrée **STOESSEL**
le 09-06-2007 à Blotzheim: Jean-Philippe **BERNARD** & Jessica Frédérique Marie **GRUN**
le 16-06-2007 à Blotzheim: Hervé Morand **LITSCHIG** & Fabienne Pascale **STEHLIN**
le 16-06-2007 à Steinbrunn-le-Haut: Yves **STUTZ** & Séverine Nelly **POIROT**
le 30-06-2007 à Blotzheim: Hervé Jean-Louis **ROHRBACH** & Céline Marie **NOBEL**
le 30-06-2007 à Blotzheim: Benjamin **SALEIX** & Véronique Alice **DELAIRE**
le 30-06-2007 à Blotzheim: Gabriel Alexandre **SCHUBERT** & Aline Christine **SUSS**
le 30-06-2007 à Saint-Louis: Jean Louis **SASSO** & Maria Albina **RODRIGUES**

DÉCÈS

le 10-01 à Saint-Louis : Käthe **ZIELINSKY** – **85 ans**
veuve de Wilhelm August Werner **HÜLFER**
le 11-01 à Blotzheim : Maria Beatriz **DE MATOS** – **77 ans**
épouse de Joaquim **FRANCISCO**
le 14-01 à Blotzheim : Claude Roger **TOUZEAU** – **65 ans**
célibataire
le 21-01 à Blotzheim : André Louis Joseph **PETER** – **62 ans**
divorcé de Jocelyne Ernestine **JERMANN**
le 17-02 à Blotzheim : Marie Victorine **SCHWEITZER – 87 ans**
veuve de Raymond Jean Emile **WEIDER**
le 03-04 à Mulhouse : Mathilde **MEISSNER – 68 ans**
veuve de Joseph GASSER
le 17-04 à Blotzheim : Frédéric Robert Julien **UETTWILLER – 45 ans**
époux de Françoise ISS
le 11-05 à Mulhouse : Georgette Louise **OLRY – 84 ans**
veuve de Joseph KEMPF
le 18-05 à Strasbourg : Marthe Lucette Jeannine **HAESSLER – 73 ans**

BLOTZ'MEMO

Mairie de Blotzheim ..... (Tél.) 03.89.68.40.09 (Fax) 03.89.68.49.06
..... **mairie.de.blotzheim@wanadoo.fr**
Ouverture des bureaux : Lundi : ..... 9h00-12h00 / 14h30-18h00
Mardi, mercredi, jeudi :..... 9h00-12h00 / 14h30-17h30
Vendredi : ..... 9h00-12h00 / 14h30-17h00

Permanence de la municipalité (et sur rendez-vous)
Maire : mardi matin et jeudi après-midi
Les adjoints :

Mme Léa HUGIN :	le mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
M. Julien ZIMMERMANN :	le lundi de 11 h 00 à 12 h 00
M. Lucien GASSER:	le lundi de 16 h 00 à 17 h 00
Mme Francine WITTISCHE :	le vendredi de 14 h 00 à 15 h 00
Mme Sandrine SCHMITT :	le jeudi de 14 h 30 à 15 h 30

Hôtel de Ville 03.89.68.87.32
Bibliothèque municipal 03.89.68.91.28
Centre multi accueil – halte garderie 03.89.68.91.30
Périscolaire 03.89.68.43.69
Palais Beau Bourg 03.89.68.81.11
Atelier municipal 03.89.68.86.74
Dépôt incendie 03.89.68.49.05
Stade municipal 03.89.68.44.55
La Poste 03.89.68.41.56

ENSEIGNEMENT
Ecole maternelle Jeanne d'Arc 03.89.68.45.30
Ecole primaire Marcel Durand 03.89.68.41.34
Ecole primaire Schweitzer 03.89.68.40.60
Collège des Missions 03.89.68.42.42

SANTE
Assistante Sociale (sur rendez-vous les mardi matins de 9h00 à 12h00) 03.89.70.91.80
Pharmacie St-Joseph 03.89.68.40.14
Médecins :
MM. KOCHER & LITZLER 03.89.68.41.38
M. TSCHIEMBER 03.89.68.41.88
M. GROELL 03.89.68.80.19
Dentistes : MM. DOERENBECHER 03.89.68.40.20
Orthophoniste : Mme WESNER 03.89.68.80.66
Psychothérapeute : TCHOU MASS ; Mme Barrouzes-Mutz 03.89.68.82.93
Psychanalyste: Mme Risacher 03.89.68.43.47
Infirmiers : M & Mme ROEDEL 03.89.68.40.58
Pédicure podologue : Mme HAEFFLINGER 03.89.68.96.60
Pédicure: Fusspflegestudio Carola 03.89.68.41.82
Vétérinaire : Dr SEILLER 03.89.68.90.90

TECHNIQUE
D.D.E. (équipement) à Huningue 03.89.89.76.76
C.G.E. (Compagnie Générale des Eaux) à Huningue 0 810.46.34.63
EDF/GDF 24h/24 à Mulhouse Agence Clientèle 0 801.71.72.28
Com-Com des 3 Frontières : service assainissement à Village–Neuf 03.89.70.22.65
Tri-astuce à Village-neuf 03.89.70.22.60
Transport/Distribus 03.89.70.90.70

EN CAS D'URGENCE
Sapeurs-pompiers 18
Gendarmerie de Saint-Louis 17
Samu 15
Brigade verte de Hagenthal-le-Bas 03.89.74.84.04
S.P.A de Mulhouse 03.89.33.19.50
Pompes funèbres (voir tableau affiché à la mairie)

Site Internet : http://www.blotzheim.fr

Cette édition du bulletin d'information

a été tirée à 1900 exemplaires pour la somme

de 3165 Euros TTC

Directeur de la publication : Monsieur le Maire

Fontaine Rue Jean MOULIN

Blotzheim